

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE COORDINATION DES SUBVENTION DU
FONDS MONDIAL ET DES PARTENAIRES DE LUTTE
CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE
PALUDISME

DECISION N° 0292- - - - - /D/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa du

05 MARS 2025

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-311/AONO/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CSPM-PNLP/2024 du 11 octobre 2024 relatif au recrutement d'une entreprise de communication pour l'élaboration, la production, la traduction et la diffusion de deux (02) spots TV et d'un (01) microprogramme en vue d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNLP sur l'intervention et la prise en charge du paludisme. (Financement Fonds Mondial – GC7).

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n° 00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2025 ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-311/AONO/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CSPM-PNLP/2024 du 11 octobre 2024 relatif au recrutement d'une entreprise de communication pour l'élaboration, la production, la traduction et la diffusion de deux (02) spots TV et d'un (01) microprogramme en vue d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNLP sur l'intervention et la prise en charge du paludisme ;
Vu la lettre n°0011/L/MINSANTE/ CSPM-PNLP du 28 janvier 2025 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence N°D13-311/AONO/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CSPM-PNLP/2024 du 11 octobre 2024 relatif au recrutement d'une entreprise de communication pour l'élaboration, la production, la traduction et la diffusion de deux (02) spots TV et d'un (01) microprogramme en vue d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNLP sur l'intervention et la prise en charge du paludisme ;

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré attributaire de de l'Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence N°D13-311/AONO/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CSPM-PNLP/2024 du 11 octobre 2024 relatif au recrutement d'une entreprise de communication pour l'élaboration, la production, la traduction et la diffusion de deux (02) spots TV et d'un (01) microprogramme en vue d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNLP sur l'intervention et la prise en charge du paludisme :

Nom du soumissionnaire	Intitulé	Montant TTC (FCFA)	Délai et lieux de livraison
FRAIZER SARL B.P : 2 400 Douala Tel : 699 506 000	Elaboration, la production, la traduction et la diffusion de deux (02) spots TV et d'un (01) microprogramme en vue d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNLP sur l'intervention et la prise en charge du paludisme	58 432 500	Trente-cinq (35) jours pour la production et trois (03) ans pour la diffusion

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CSPM-PNLP ;
- GTC/PNLP ;
- Service des Marchés Publics/MINSANTE ;
- Intéressé ;
- Archives/chronos.



Dr. Manandje Melachie